

**Les résidents qui ont reçu un vaccin contre la COVID-19 à l'extérieur de l'Ontario peuvent maintenant documenter leur vaccin dans le nouvel outil en ligne**

Les résidents qui ont reçu la première ou les deux doses d'un vaccin contre la COVID-19 à l'extérieur de l'Ontario ou du Canada peuvent maintenant documenter leur(s) vaccin(s) auprès de la Province à l'aide d'un nouvel outil développé par le Bureau de santé de l'est de l'Ontario (BSEO). L'outil permettra au personnel du BSEO de recueillir la preuve d'immunisation et d'enregistrer un dossier de vaccination dans le système de gestion de la vaccination provincial COVaxON. Les résidents pourront ainsi prendre le rendez-vous d'une seconde dose ou recevoir la preuve de l'une ou l'autre de leurs doses du système provincial.

Les résidents peuvent trouver l'outil à partir de la page Web suivante : [Documenter et enregistrer un vaccin contre la COVID-19 reçu à l'extérieur de l'Ontario](#). Ceux et celles qui n'ont pas accès à l'Internet peuvent demander de l'aide en appelant au 1-866-318-0522.